

CINETISMES n°3

*Choix des langues, langues choisies
Plaidoyer en faveur d'un développement durable des
langues nationales*

*Choice of languages, chosen tongues
Advocacy for the sustainable development of national
languages*

Coordination/ Editors

Harouna Dior
Oumarou EL-Farouk Hamza
Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

**Choix des langues, langues choisies
Plaidoyer en faveur d'un développement durable des langues nationales**

**Choice of languages, chosen tongues
Advocacy for the sustainable development of national languages**

(VOLUME 1, N°3, 2024)



Coordination / Editors

Harouna Dior

Oumarou El-Farouk Hamza

Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

Administration de *Cinétismes*

Executives Staff of the Journal

Directeur de publication

Dr (MC) Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire)

Rédactrice en chef

Dr (CC) Mandou Ayiwouo Faty-Myriam (Université de Douala, Cameroun)

Comité technique et de rédaction

Pr Ghada Saber	(Université d'Ain Shams, Le Caire, Égypte)
Pr (HDR) Kharroubi Sihame	(Université Ibn Khaldoun de Tiaret, Algérie)
Dr (MC-HDR) Medjo Solange	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Manifi Maxime	(École normale supérieure de Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Mbarga François	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr Dior Harouna	(Université Cheikh Anta Diop-Dakar, Sénégal)
Dr Ngouloure Jean-Pierre	(Université Lyon 3/Toulouse, France)
Dr Ngodji Léopold	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
PLEG/Doct. Oumarou El-Farouk Hamza	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
M. Bradley Reike	(Université de Québec à Rimouski-Canada/UCAC)

Comité scientifique

Pr Amabiamina Flora	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Atenga Thomas	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Boutisane Outhman	(Université Moulay Ismail, Errachidia, Maroc)
Pr Diki-Kidiri Marcel	(Académie Africaine des Langues/ACALAN, France)
Pr Efoua Mbozo'o Samuel	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Ewane Christiane Félicité	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Fandio Ndawouo Martine	(Université de Buea, Cameroun)
Pr Fotsing Mangoua Robert	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Gbaguidi Koffi Julien	(Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Pr Lemos Lindenberg Carolina	(Universidade Federal do Ceará-Brésil)
Pr Loum Daouda	(Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)
Pr Mondoue Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Monneret Philippe	(Sorbonne Université Lettres-Paris, France)
Pr Moupou Moise	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Mpoche Kizitus	(Cambridge-UK/Université de Douala, Cameroun)
Pr Noumssi Gérard Marie	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Pali Tchaa	(Université de Kara, Togo)
Pr Tandia Mouaffou J-J. Rousseau	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Tonye Alphonse Joseph	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)

Cinétismes, Vol.1 – n°3, février 2024

CINETISMES, Douala, Cameroun

3132, FLSH, FREF, ESSEC, Université de Douala, Cameroun

<https://www.revue-cinetismes.com/>

ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981

Comité de lecture

Dr (MC) Azérad Hugues	(Universités de Cambridge et Magdalene College, UK)
Dr (MC) Balga Jean Paul	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Ekorong Alain	(Universités Oregon-USA/ Douala, Cameroun)
Dr (MC) Essiene Jean-Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC-HDR) Fingoue Claude B.	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Fofack Erick Wilson	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (MC) Guemdjom Candice	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
Dr (MC) Kemayou Louis Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Kone Drissa	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Kra Kouakou Appoh Enoc	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Lucas de Valeria	(Université de Limoges, France)
Dr (MC) Mougande Ibrahim Aliloulay	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Mountap-Beme Yaya	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Njoh Kome Ferdinand	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Vessah Ngou Donald	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Razamany Guy	(Université de Mahajanga, Madagascar)
Dr (MC) Tami Yoba Guy Francis	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Tape Jean-Martial	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Tsofack Jean Benoît	(Université de Dschang/Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Abesso Zambo Edgard	(École normale Supérieure, Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Assipolo Laurain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Atangana Marie Renée	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Boayenak Bayo Alain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Bouelet Gérard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Djob Likana Édouard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Eloundou Mvondo Charles S.	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Hassimi Sambo	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Kamsu Amos	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Lobhe Bilebel Noé Serge	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Maah Rodolphe Prosper	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Ndongue Epangue Thimothée	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nkouandou Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nsangou Moustapha Moncher	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Sobseh Yenkong Emmanuel	(Université de Bamenda, Cameroun)
Dr (CC) Tchanga Roméo Damase Joël	(Université de Douala, Cameroun)

Présentation du numéro

Foreword

La revue *Cinétismes* (ISSN-L2791-2973/E-ISSN-2791-2981) est une revue internationale et pluridisciplinaire en accès libre dont les articles sont téléchargeables gratuitement sur son site web à l'adresse : <https://www.revue-cinetismes.com/>.

Sa vocation est de rapporter des publications originales sur le langage en rapport avec les domaines des humanités, qu'elles couvrent les lettres, les sciences humaines ou sociales, du moins une partie, ou qu'elles soient numériques. Bilingue, elle accepte des contributions d'expression anglaise et française. Bi-semestrielle, elle paraît deux fois par an, en février et en septembre, avec la possibilité d'avoir éventuellement des numéros spéciaux ou thématiques.

Le cinétisme est un concept de psychomécanique du langage, qui selon Gustave Guillaume procède d'un dynamisme de création naturellement présent dans l'esprit humain, lequel détermine sa capacité à concevoir des images plus ou moins achevées des faits de langage. Le cinétisme nous introduit ainsi par exemple à la connaissance profonde d'un objet, cet objet fut-il le temps.

Par le pluriel, *Cinétismes*, nous en ouvrons le champ des possibles, avec pour idéal de créer des ponts : 1. sur le plan disciplinaire entre les sciences du langage avec d'autres sciences connexes ; 2. sur le plan de la coopération Sud-Sud, entre les chercheurs du continent africain entre eux et entre eux avec ceux hors du continent dans le cadre d'une coopération Nord-Sud gagnant-gagnant; et 3. sur le plan du développement durable, pour donner une tribune d'expression, d'expérimentation et de visibilité des travaux scientifiques originaux et leurs résultats sur le Continent ou ailleurs, qu'il s'agisse d'autrices et d'auteurs confirmés ou de chercheuses et chercheurs débutant. *Cinétismes* rime donc avec émulation, mise en application, diffusion de la recherche et des savoirs locaux et coopération équilatérale. Les cinétismes matérialisent des trajectoires plurielles, scientifiques, humaines, de pensées.

L'organisation interne de la revue permet de satisfaire les normes du *peer- review* (évaluation par les pairs), ce qui lui permet de prétendre à un classement international. La revue est dotée de trois (03) instances :

1. le *Comité de Rédaction* qui définit la ligne éditoriale rassemble les compétences à la fois scientifiques et organisationnelles nécessaires à la réalisation de la revue et à l'application de la politique éditoriale, des règles de sélection et du rythme de publication. Il définit les sommaires, assure l'équilibre thématique de la revue, programme les numéros spéciaux thématiques.

2. Le *Secrétariat technique de rédaction* est directement rattaché au *Comité de Rédaction* et intégré à la communauté scientifique : il réceptionne et enregistre les contributions, organise les réunions des membres de la rédaction, assure les tâches matérielles de circulation des manuscrits pour les expertises, entretient les relations avec les auteurs, prépare les textes, vérifie les bibliographies, suit les étapes de fabrication, relit et corrige ;
3. le *Comité de Lecture* constitué en instance ou en permanence en fonction des thématiques traitées est composé d'universitaires et de chercheurs, d'experts multidisciplinaires intervenant comme lecteurs invités pour évaluer les articles avant publication. Accepté pour publication en l'état, accepté pour publication après révisions mineures, accepté pour publication après modifications majeures (y compris refonte du texte), refusé pour publication sont autant d'avis que peut émettre un expert, spécialiste reconnu d'un champ, après lecture critique d'un manuscrit. La nouveauté des résultats, l'intérêt de l'hypothèse, la qualité de la démonstration, la force de l'appareil critique, la clarté des illustrations sont autant de critères d'évaluation en faveur d'une publication. Comme pour toutes les revues à *Comité de Lecture* deux expertises par manuscrit, voire une troisième en cas d'avis contradictoire, souvent assuré anonymement, sont requises ;
4. le *Comité scientifique* est constitué d'experts reconnus au-delà de la caution scientifique qu'ils apportent à la discipline.

Ce troisième numéro spécial thématique s'organise autour de deux dossiers : un dossier réservé aux articles thématiques et un autre réservé aux articles hors thèmes (varia). Pour les dossiers d'articles, 08 contributions ont été retenues dont à 05 papiers thématiques et 04 hors thèmes. Parmi ces auteurs, on peut lire des jeunes plumes expertes, celles de deux doctorants à l'instance, ou encore des contributions, par ailleurs, qui sont le fruit des recherches d'auteurs confirmés.

Commençons par le dossier thématique.

- (1) **Tremblay Christian**, *Pour un cadre européen commun de référence pour les langues africaines*, invite la communauté scientifique africaine, prioritairement, à s'inspirer du Cadre européen commun de référence pour les langues au profit des langues nationales. De son avis, ce système, permettant la comparaison des compétences linguistiques entre individus relevant de différents systèmes éducatifs, pourrait aider à organiser d'enseignement des langues nationales selon une progression universellement lisible ; une telle organisation pourrait faciliter l'implémentation des systèmes de certification, et

ainsi favoriser les échanges d'élèves et d'étudiants, voire même enfin servir de base au recrutement par les multinationales/entreprises.

- (2) **Sall Moussa**, dans une seconde contribution (*Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale-Français du Sénégal*), propose un cadre d'analyse de la politique linguistique d'enseignement bilingue à l'école élémentaire au Sénégal. Il convoque prioritairement la notion d'acceptabilité comme dimension principale du cadre proposé. De l'avis de l'auteur, cette perspective peut être productive dans la mesure où l'acceptabilité de la politique linguistique d'enseignement bilingue est fonction des jugements des acteurs du système éducatif sur les caractéristiques intrinsèques de cette politique ainsi que des conditions de mise en œuvre.
- (3) **Mandou Ayiwouo Faty-Myriam** (*Représentation des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)*) met en lumière les expériences amères de la migration de la discrimination linguistique en milieu de travail à la faveur du contexte de la crise dite « anglophone » (2016) au Cameroun. L'autrice s'intéresse notamment à la situation critique des personnels anglophones sur lesquels elle met l'accent, en une approche sociale du bilinguisme au bout de laquelle elle relève les responsabilités et propose des alternatives.
- (4) **Sall Moussa**, dans sa contribution intitulée *Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue*, fixant ainsi le terme des contributions thématiques, pose la problématique de l'acquisition de la langue seconde (le français) par la langue première de l'apprenant (le saafi-saafi). Aussi, il analyse les opinions de ces maîtres par rapport à la langue d'enseignement de préférence, à l'utilisation des langues nationales à l'école élémentaire et à l'impact du bilinguisme Français- Langue nationale sur le niveau des élèves en français.
- (5) **Esther Amiemenomoh Michael** et **Attah Andrew Illah** s'intéressent à la langue Edo (ISO-639 bin), une langue nigériane minoritaire de statut et peu étudiée en recherche linguistique. À partir d'une approche descriptive, les auteurs expliquent la préfixation dans la dérivation des noms en Edo. Le Nigéria, étant un pays multilingue où les langues minoritaires sont en danger et souffrent d'une recherche et d'une promotion inadéquates, une étude morphologique de ce type apparaît cruciale pour améliorer la documentation et la préservation de cette langue.

Le dossier hors thématique ou Varia est constitué de 04 contributions.

- (6) **Fingoue Claude B.**, se basant sur les principaux préceptes de la lexicométrie et de la pragmatolinguistique, pour procéder à l'analyse heuristique du *Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022*. Cette étude productive le conduit à la signification de ce texte profonde, qu'il rend compte comme suit : la volonté de l'orateur, chef d'orchestre légal est celle de se positionner déjà et légitimement comme

candidat aux prochaines présidentielles, malgré les attentes toujours peu satisfaites des éventuels électeurs que sont les Camerounais.

- (7) **Takam Omer**, nous ramenant à *Une analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka*, procède par une série de questionnements visant l'esthétique verbale (comment est construite l'image des deux entités mises en opposition dans le texte ? Sous quelle aperception se révèle l'image ainsi présentée ? Dans quelle mesure la schématisation de cette image permet-elle de noter une esthétique de la construction verbale ?). Il ressort de cette analyse que le poème livre l'image antagonique de deux entités : la caste des personnes influentes, gouvernants ou politiciens, et la caste du bas peuple qui entretiennent des liens ambigus.
- (8) **Njutapwoui Aboubakar Sidi** (*Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes résidant en France*) s'appuie sur le « scandale » autour des chantiers de construction des infrastructures de la Coupe d'Afrique des Nations de 2021 au Cameroun pour analyser les nouvelles modalités de participation sociopolitique des activistes de la diaspora. À partir d'une observation ethnographique, entre 2020 et 2021, il a collecté un important matériau empirique sur les pages *Facebook* et *YouTube* de deux activistes politiques résidant en France qu'il analyse et aboutit à des conclusions intéressantes de nature à faire avancer le débat sociopolitique sur la valeur fonctionnelle des cyber-activistes de la diaspora sur l'amélioration de la bonne gouvernance dans leur pays d'origine.
- (9) **Abe Atangana Octave Thierry** et **Ebale Moneze Thierry Chandel** procèdent à une *Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun* à travers une démarche inductive de type *grounded theory* centrée sur les acteurs concernés. Cette approche a permis de mettre en évidence l'existence de conflit de rôle multidimensionnel. Le conflit interrôle, lequel fait référence à la bidirectionnalité de la chefferie traditionnelle et d'autre part à la prolifération des rôles dont fait montre les nouveaux chefs de village « citadins ».

Le numéro se termine par l'argumentaire du prochain appel suivi des recommandations d'écriture aux auteurs et autrices. Ce numéro est à paraître au 1^{er} décembre 2024. Il s'intitule « **DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES. 30 ANS DE CRÉATION ET DE PENSÉE** ». L'argumentaire, le profil des coordinateurs ainsi que celui du Comité de lecture sont donc accessibles à la fin de cet ouvrage. Quant au numéro Varia (hors thématique), il fait l'objet d'un appel permanent et la prochaine échéance est pour septembre 2024.

Pour toutes remarques, tous commentaires ou propositions éditoriales, n'hésitez pas à nous écrire à revuecinetismes@gmail.com.

La coordination

Sommaire

Contents

	Pages
Administration de/of <i>Cinétismes</i>	2
Présentation du numéro/Foreword	4
Contributions	9
Thematic Dossier thématique	10
Pour un cadre africain commun de référence pour les langues	
TREMBLAY Christian.....	11
Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale/Français du Sénégal	
SALL Moussa	29
Représentations des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)	
MANDOU AYIWOUO Faty-Myriam	43
Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue	
SALL Moussa	59
La dérivation des noms par la préfixation en Edo (Iso-639 bin) : son emploi et sa signification	
MICHAEL Amiemenomoh Esther, ILLAH Andrew Attah	78
Varia Dossier Hors thématique	91
Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022 : analyse pragmatolinguistique	
FINGOUE Claude B	92
Analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka	
TAKAM Omer.....	110
Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes camerounais résidant en France	
NJUTAPWOUI Aboubakar Sidi	127
Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun	143
ABE ATANGANA Octave Thierry	
EBALE MONEZE Thierry Chandel	143
Prochains Appels Next Calls	157
Version française : Du rayonnement des littératures africaines : 30 ans de création et de pensée	158
English Version : The global influence of African Literature: celebrating 30 years of creation and thought.....	162
Protocole de rédaction	166
Guidelines.....	168
Déjà parus / Published	170

VARIA

DOSSIER

CINETISMES

HORS THÉMATIQUE

Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language

Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun

ABE ATANGANA Octave Thierry¹
EBALE MONEZE Chandel²

Résumé

La récurrence des altercations entre chefs de village et sous-préfets a motivé l'intérêt pour l'analyse de l'interaction entre ces deux types d'acteurs afin de comprendre et expliquer un tel phénomène. L'intérêt est d'autant plus justifié que le contexte actuel en Afrique noire est marqué par une attention particulière pour l'institution de la chefferie traditionnelle, relativement aux objectifs de développement local, inhérents à la politique de décentralisation qui, elle aussi, bénéficie d'une revitalisation dans plusieurs États à l'instar du Cameroun. Une démarche inductive de type *grounded theory* centrée sur les acteurs concernés, a permis de mettre en évidence de manière générale l'existence d'un conflit de rôle multidimensionnel. Le conflit interrôle notamment, fait référence à la bidirectionnalité de la chefferie traditionnelle et d'autre part à la prolifération des rôles dont fait montre les nouveaux chefs de village « citadins ».

Mots clés : décentralisation, conflits de rôle, psychologie sociale, *grounded theory*

Abstract

The recurrence of altercations between village chiefs and sub-prefects has motivated interest in analyzing the interaction between these two types of actors in order to understand and explain such a phenomenon. The interest is all the more justified as the current context in black Africa is marked by particular attention to the institution of traditional chieftaincy, in relation to local development objectives, inherent to the decentralization policy which, too, is benefiting from revitalization in several states like Cameroon. An inductive approach of the grouted theory type centered on the actors concerned, made it possible to generally highlight the existence of a multidimensional role conflict. The inter-role conflict refers in particular to the directionality of traditional chieftaincy and, on the other hand, to the proliferation of roles shown by the new « urban » village chiefs.

Keywords: decentralization, role conflicts, social psychology, *grounded theory*

¹ Abe Atangana Octave Thierry est doctorant à l'Université de Yaoundé 1 - Cameroun, Laboratoire de psychologie expérimentale. Courriel : octavedevinci@gmail.com. Publication récente : Tcheupgang Seumo Delphine, Abe Atangana Octave Thierry & Fonkoua P. (2023). Mode de régulation et niveau de professionnalisation des filières artistiques au Cameroun : une étude exploratoire centrée sur les étudiants et les enseignants. *Procedia of Social Values and Community Ethics*, 4. <https://procedia.online/index.php/value>.

² E bale Moneze Chandel est Professeur Titulaire, enseignant à l'Université de Yaoundé 1, Laboratoire de psychologie expérimentale, Yaoundé, Cameroun. Publication récente : Ouambo Biegaing Roy Roger & E bale Moneze Chandel. (2023). Adaptation d'une échelle de la détresse psychologique chez les policiers camerounais affectés en zone de crise. *International Multilingual of Science and Technology*, 8, 5.

1. Vue d'ensemble

Depuis 2017, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest Cameroun sont le théâtre d'un conflit armé, qui est généralement identifié dans les médias par les vocables crise du NOSO (en référence aux deux régions évoquées) ou crise anglophone. Les atrocités qui s'y déroulent jusqu'à présent ont poussé le gouvernement camerounais à prendre des mesures d'urgence afin d'en venir rapidement à bout. Parmi celles-ci, l'on peut citer la tenue d'un Grand Dialogue national (GDN), qui a réuni bon nombre d'acteurs issus de diverses couches sociales, parmi lesquels, les membres du gouvernement, les élites religieuses et traditionnelles, les partis de l'opposition, etc. Cet événement a généré une kyrielle de propositions et de décisions dont on peut aujourd'hui analyser les retombées. Il y a principalement l'intégration d'un statut spécial pour les Régions du NOSO et la mise en œuvre de la décentralisation (Wilwert-Bela, 2020).

La politique de décentralisation est reconnue officiellement par la *Constitution* de 1996. Elle connaît un regain d'intérêt au Cameroun comme on peut le constater dans la Stratégie nationale de développement 2030 (SND30) publié en 2019. Cette dernière promeut spécifiquement de « parachever et approfondir le processus de décentralisation, de renforcer le développement local pour faire des Collectivités territoriales décentralisées (CTD) des pôles de croissance et de développement. » (MINEPAT, 2019, p.91). Dans le même ordre d'idée, on peut observer dans la loi de finances de 2023 que le budget accordé pour la mise en œuvre de la décentralisation est passé de 240,2 milliards en 2022 à 252,6 milliards en 2023 (MINFI, 2023).

Pour sa mise en œuvre, la décentralisation interpelle plusieurs catégories d'acteurs au rang desquels « élus locaux, agents étatiques, entrepreneurs privés et chefs traditionnels » (Touré, 2011, p.247). Si les autres ont un rôle plus ou moins clairement établi, ce n'est pas le cas pour les chefs traditionnels qui sont pourtant des figures de proue, principalement en milieu rural, dont le développement représente une question fondamentale en Afrique subsaharienne. Ce qui précède peut donc justifier de s'attarder sur ces derniers, dont la description semble cependant être caractérisée par un certain paradoxe.

1.1 Le chef traditionnel : un acteur important pour le développement local et la bonne gouvernance en Afrique

La chefferie traditionnelle attire incontestablement de plus en plus l'attention au sein des sphères de réflexion. Nous en voulons pour preuve l'organisation d'activités centrées sur des questions ayant trait à cet objet, telles que : La chefferie traditionnelle attire incontestablement de plus en plus l'attention au sein des sphères de réflexion. Nous en voulons pour preuve l'organisation d'activités centrées sur des questions ayant trait à cet objet, telles que :

- une conférence organisée le 26 mai 2023 à Yaoundé par l'Association des Universitaires de la Lékié sous le thème « La contribution des chefferies traditionnelles à la construction de l'unité nationale au Cameroun » ;
- celle du 29 mars 2023 portant sur « la chefferie traditionnelle et le constitutionnalisme africain aux prismes des débats sur la forme de l'État », organisée en Côte d'Ivoire par le Laboratoire des dynamiques politiques, sociales et des savoirs endogènes (LA-DYSPE) ;

- un colloque international organisé en 2022 au Burkina Faso par le Laboratoire Langues Discours et Pratiques artistiques (LADIPA), impliquant entre autres le Togo, le Bénin, le Niger, le Mali, la RDC, le Cameroun, etc. sur le thème : « Chefferie traditionnelle et coutumière et cohésion sociale dans un contexte d'insécurité » ;
- l'Atelier d'échange sur la chefferie traditionnelle au Niger en juin 2021.

La liste est non exhaustive. À tous les coups, il y a comme une propension à associer la chefferie traditionnelle à des questions extrêmement sensibles, telles que l'unité nationale, la cohésion sociale, la gouvernance locale ou encore le constitutionnalisme. La fonction de chef traditionnel est en effet si stratégique (Sakhanokho, 2023) que des élites font littéralement la cour aux chefs, quand elles ne tentent pas elles-mêmes d'accéder à cette fonction, en mettant en jeu des moyens colossaux (Francis, 2021). Tout porte ainsi à croire que cet acteur particulier aurait une partition importante à jouer.

À ce propos, bon nombre d'auteurs estiment que la chefferie traditionnelle représente aujourd'hui « une institution incontournable en Afrique » (Dounian, 2022, p.241), au point d'avoir de manière générale un impact dans la vie sociopolitique des États africains (Ahlin Ekoutiamé et *al.*, 2021). En zone rurale précisément, elle joue un rôle crucial : dans la gestion des questions foncières et des ressources naturelles, l'hydraulique villageoise, l'écotourisme (Jacquemot, 2007) ou encore dans l'éducation (CRDI, 2001). Par ailleurs, les statistiques résultantes de l'étude d'Ahlin Ekoutiamé et *al.* (2021, p.2) démontrent que les populations accordent plus leur confiance à « la chefferie traditionnelle (58%) qu'aux institutions modernes ». Relativement à l'implémentation, des politiques modernes de développement, à l'instar de la décentralisation, Touré (2009) ou encore Nten Nlate (2011) intègrent les chefs de village parmi « les principaux pouvoirs ruraux en jeu ». Pour Jacquemot (2007, p.71), les chefs traditionnels sont des « intermédiaires obligés des initiatives de développement local ». En un mot, le chef représente « Un élément important dans la structure et l'organisation socioculturelle des communautés locales, et il est nécessaire d'en tenir compte pour le développement démocratique du pays » (Forquilha, 2010, p.51). Au-delà de tous les bons points évoqués, il semble que le chef ne jouisse pas toujours d'une bonne réputation.

1.2 Le chef traditionnel : un acteur très souvent au cœur de la polémique

Au regard de ce qui précède, cet acteur joue vraisemblablement un rôle précieux dans l'environnement social africain, a fortiori par rapport aux divers enjeux déjà évoqués plus haut. Toutefois, le contexte camerounais marqué par des faits pour le moins intrigants nous motive à nous pencher sur la qualité des interactions entre les chefs de village et les administrateurs territoriaux. À titre illustratif : une violente dispute mettant en scène la cheffe du village Akak et le sous-préfet de Campo, à propos d'une affaire de gestion forestière. On peut voir la cheffe menacer le sous-préfet à l'aide d'un bâton. L'administrateur civil pour sa part, essayant de faire valoir sa supériorité hiérarchique va se faire reprendre par l'autorité traditionnelle qui estime qu'il n'est en aucun cas son supérieur hiérarchique, juste son collaborateur. Il y a aussi le cas du chef de village Minkan qui s'est vu humilié et finalement destitué par le sous-préfet. L'administrateur civil n'avait pas vu d'un bon œil que le chef se plaint de l'insuffisance du matériel anti-COVID offert (Batassi, 2020). Pour finir, mentionnons le cas de Sa Majesté Paul Marie Biloa Effa, destitué par le Ministre/ministère de l'administration territoriale (MINAT)

pour « incitation à l'insurrection, insubordination caractérisée envers les autorités administratives, participation active à une manifestation non autorisée ». Face à cette sanction, le chef rétorqua en résumé que le Ministre n'avait pas d'autorité sur lui contrairement à ses traditions et n'a par conséquent pas qualité à le destituer (Tankeu, 2019).

1.3 Constats et problème de l'étude

Ces trois situations prises à dessein mettent en vitrine des altercations entre administration territoriale et chefferie traditionnelle. L'État camerounais a pourtant mis sur pied un certain nombre de mesures afin de régir l'interaction entre les chefs traditionnels et leur administration de tutelle. Parmi celles-ci, le décret portant organisation des chefferies traditionnelles publié en 1977 et modifié en 2013. En opérant un rapprochement entre les faits relevés plus haut et les textes, il est stipulé que « les chefferies de 1^{er} degré sont créées par arrêté du Premier Ministre, celles de 2^e degré par le Ministre de l'Administration territoriale, et celle de 3^e degré par le Préfet. ».

S'il est établi que la désignation du chef se fait au sein de la famille régnante, il est également précisé qu'« en cas de vacances d'une chefferie, l'autorité administrative procède sans délai aux consultations nécessaires, en vue de la désignation d'un nouveau chef. ». Il est important de remarquer que lesdites consultations sont coordonnées par le Préfet pour les chefferies des deux premiers degrés, et par le Sous-préfet pour les chefferies de 3^e degré. Quant au volet disciplinaire qui donne davantage de précisions relativement à la hiérarchie organisationnelle, les articles 29 et 30 révèlent que : faisant suite à des manquements d'ordres divers à ses fonctions, le chef traditionnel peut se voir infliger diverses sanctions proportionnelles à la faute. La sanction va du rappel à l'ordre, de l'avertissement, passant par les blâmes (simple, et avec suspension), pour la destitution en dernier recours.

Dès lors, force est de constater que les trois premiers degrés de sanction sont infligés respectivement par le Sous-préfet pour les chefs de 3^e degré, par le Préfet ou sur proposition du Sous-préfet pour les chefs de 2^e degré et enfin par le gouverneur ou sur proposition du Préfet pour les chefs de 1^{er} degré. Le blâme de second ordre est infligé par le MINAT ainsi que pour la destitution des chefs de 3^e degré, tandis que la destitution des chefs des deux premiers degrés est prononcée par le Premier Ministre. De ce morceau choisi extrait des textes en vigueur régissant l'organisation des chefferies traditionnelles, il ressort que le Sous-préfet est hiérarchiquement supérieur au chef de village et n'est en aucun cas son égal collaborateur ; de même qu'un Sous-préfet n'a pas qualité à destituer un chef de village contrairement au MINAT. On peut par ailleurs lire dans article 19 que : les chefs traditionnels sont « sous l'autorité du Ministre de l'Administration territoriale », auquel cas il n'est donc pas admissible de penser que le MINAT n'ait pas d'autorité sur ces derniers.

Au demeurant, force est de constater que les précédentes mesures n'empêchent pas que les interactions entre ces deux catégories d'autorités soient très souvent caractérisées par un certain antagonisme, ce qui peut symboliser l'existence d'un malaise au sein de la collaboration entre Administration territoriale et chefferie traditionnelle.

Il y a ainsi matière à se demander : comment peut-on donc comprendre et expliquer la récurrence des conflits entre les administrateurs et les chefs traditionnels au Cameroun ?

2. Méthodologie

Nous inscrivons cette étude dans une démarche inductive de type *grounded theory*. Le recours à cette approche peut être justifié par le fait que : Étudier les acteurs à leur contact, intégrer leurs réalités de travail et d'action, s'inscrit en droite ligne avec ce type d'approche (Dumez, 2016, p.9 ; Boucherf, 2016). C'est un procédé qui favorise la centralité sur les acteurs (Boucherf, 2016, p.17). D'après Paillé et Mucchielli cités par Raymond et Forget (2020, n.p), la *grounded Theory* est une méthode d'enquête qui permet de comprendre « des phénomènes contextualisés et à en rendre scientifiquement compte, en prenant appui sur les points de vue des acteurs qui incarnent les phénomènes. ». En d'autres termes, les données obtenues sont l'explication du sens que les acteurs donnent eux-mêmes au phénomène. Dans une recherche qualitative de type *grounded theory*, la collecte et l'analyse des données visent à créer ou construire des hypothèses à partir de cas particuliers (Droh & Mobio, 2019, p.5554). Ce qui peut expliquer que nous abordions le terrain sans hypothèses préétablies à l'avance. Par ailleurs, le point d'achèvement qu'est l'émergence d'une théorie formelle ou confirmatoire (Joannidès & Berland, 2008) se doit d'obéir aux principes de scientificité, tout en préservant le point de vue fondamental des acteurs (Glaser et Strauss cités par Raymond & Forget, 2020). En fin de compte, les processus sociaux sont découverts dans les données.

2.1 Site et échantillon de l'étude

Des faits que nous avons exposés plus haut, on peut aisément relever comme dénominateur commun que les mis en causes sont tous des chefs de village Beti, en face d'agents du MINAT, prioritairement des Sous-Préfets. Ceci peut justifier que notre intérêt soit porté sur les chefs de village Beti et des Sous-Préfets susceptibles d'interagir régulièrement avec ces autorités traditionnelles. Il s'avère cependant que l'ethnie Beti est si vaste, constituée de plusieurs tribus à l'instar des Eton, Mengisa, Bëne, Ewondo (Pierre, 1965), qu'il y a tout à fait intérêt à être plus précis. À ce propos, des auteurs, comme Laburthe-Tolra, se sont adossés sur l'histoire des Ewondo, telle que présentée par Henri Ngoa, afin de reconstituer l'histoire des Beti en général (Mebenga Tamba, 1990).

Messanga (2012) pour sa part explique que « pour comprendre la structure sociale des Beti, on peut s'appuyer sur la structure sociale des Ewondo présentée par Mebenga Tamba (1990) » (p.169). En un mot « Les Ewondo constituent l'une des grandes familles Beti les plus représentatives » (Ndougso, 2018, p.111), il est donc raisonnable de mettre l'accent sur les Ewondo pour parler des Beti. Quant au profil d'administrateurs qui nous intéressent, on peut les retrouver dans les localités rurales.

C'est en raison de tout ce qui précède que nous avons choisi de mener cette étude dans le département de la Mefou et Akono. Constitué de quatre communautés rurales dont Mbankomo, Ngoumou, Bikok et Akono, ce département est un des lieux de résidence par excellence des Ewondo. Il faut noter aussi ici que, du fait de la saturation des données nous nous sommes limités à trois des quatre arrondissements.

L'échantillon final des participants est constitué comme suit :

Tableau 3: échantillon des participants

	Akono	Mbankomo	Ngoumou
Autorités administratives	Mme Ngo Bilong Déborah Eliane (AC)	Mr Nama Cosmas Thierry (ACP)	Mr Albert Tabga (ACP) Mme Nke Nke Falone (SA)
Autorités traditionnelles (Chef de village de 3 ^e degré)	Sa Majesté Atangana Claude chef du village Akono Centre	Sa Majesté Tabi Solo Louis chef du village Ngatsongo	Sa Majesté Amougui Amougui Alexandre chef du village Kamba

Passons à présent à la présentation du processus de collecte des données.

2.2 Collecte et analyse des données

Dans l'approche *grounded theory*, la collecte et l'analyse des données se produisent simultanément (Noble & Gary, 2016, p.1). Afin d'obtenir les informations, nous avons mis à profit des entretiens semi-directifs avec guide. Ledit guide d'entrevue composé de questions ouvertes, principalement : « *Qu'est-ce qui peut expliquer selon vous les altercations récurrentes entre chefs de village et fonctionnaires de l'administration territoriale ?* ». Des questions d'approfondissement telles que « *voulez-vous dire que... pouvez-vous m'en dire davantage ?*, etc. ».

L'analyse des données a été possible grâce à une analyse de contenu, assisté par le logiciel *Nvivo*. Précisons que l'analyse catégorielle exploitée ici s'articule autour de plusieurs étapes de codage (ouvert, axial et enfin sélectif) qui concourent à mettre en évidence des catégories. L'importance d'une catégorie par rapport à une autre repose sur le nombre de mots qui intègre ladite catégorie, les occurrences d'évocation, la fréquence d'évocation. Par ailleurs, la progression de notre analyse intègre une comparaison constante (Hanko et al., 2021) que nous pouvons qualifier d'horizontale (entre chefs et entre Sous-préfets) et verticale (entre chefs et Sous-préfets).

3. Présentation et analyse des résultats

L'approche méthodologique que nous avons employée s'appuie nécessairement sur un contenu discursif dont l'analyse a donné les résultats qui suivent.

Tableau 2 : Analyse catégorielle croisée des entretiens

Catégories	Mots évoqués (%)	Occurrences (%)	mots fréquents(%)
Mépris	13,67	25,32	33,52
Ignorance des textes	15,76	11,71	12,54
Jeux d'influence	27,24	35,63	30,71
Confusion des rôles	43,33	27,34	23,23
Total	100	100	100

Les chefs de village et les sous-préfets ont l'occasion d'interagir à propos de la résolution de problèmes fonciers, l'organisation de cérémonies telles que des fêtes officielles (11 février, 20 mai), etc. Il nous revient qu'en général les rapports sont conviviaux, d'autant plus que le poste de certains chefs, ainsi que leurs intérêts dépendent du sous-préfet. Cependant, le bât blesse très souvent à propos de certaines questions particulières.

Comme on peut le constater à partir du précédent tableau, quatre principales catégories ressortent de notre analyse, à savoir l'ignorance des textes, la confusion des rôles, le mépris et les jeux d'influence. On se rend bien compte que celles-ci sont liées, et même imbriquées : les administrateurs estiment que bon nombre de chefs ne maîtrisent pas les textes inhérents à l'exercice de leur fonction. C'est la méconnaissance de ces textes en vigueur qui expliquerait que les chefs soient non seulement indisciplinés, mais aussi qu'ils aillent souvent au-delà de ce qui est reconnu comme intégrant officiellement le cadre de leurs compétences. En dehors de ces catégories évoquées, il n'est pas superflu de préciser que l'alcool et la malhonnêteté sont aussi régulièrement mis en cause par les administrateurs. À ce propos, il semblerait que les chefs jouent parfois à un jeu trouble : « on a vécu des situations où le chef a marqué son accord pour la multiple vente d'une même parcelle de terrain, pour nier après » comme affirme un des administrateurs interviewés.

Les chefs pour leur part, en dehors de souligner qu'ils ont bien conscience des lois qu'ils respectent, précisent que les administrateurs préfèrent violer les textes quand ça les arrange. C'est ainsi que dans le cadre d'un litige foncier à titre illustratif, un Sous-préfet serait en mesure de ne pas prendre en compte l'avis du chef, à partir du moment où il bénéficierait d'une manière ou d'une autre, la plupart du temps d'une parcelle de terrain.

Il y a un souci, c'est que le sous-préfet est un fonctionnaire, on l'envoie par exemple à Akono pour venir travailler. Il s'appuie sur ses chefs traditionnels qui peuvent lui donner un renseignement. Certains sous-préfets prennent souvent des positions contraires à la réalité, ils font par exemple des reproches aux chefs en public, c'est du mépris. Il y a donc les altercations. Imaginez-vous que le sous-préfet décide de bafouer l'autorité du chef, et que le chef est en bon terme avec ses populations, et qu'il monte ses populations contre le sous-préfet, imaginez ce qui peut arriver. Sa Majesté Atangana Claude

Il s'avère que le mépris serait dû au fait que ces administrateurs considèreraient les chefs comme des villageois, illettrés. En outre, les chefs de village se sentent exploités, non seulement par les sous-préfets, mais aussi par les fonctionnaires et les hommes politiques, en général. Les autorités traditionnelles laissent comprendre sur cette question que les périodes électorales sont notamment des moments privilégiés, pendant lesquels ils sont approchés dans le but de garantir un bon électorat à tel ou telle autre élite.

En fin de compte, le codage sélectif, relatif à ces différentes catégories a permis de ressortir le noyau théorique, ou encore la catégorie centrale de ces contenus, en termes de « conflit de rôles ». Ledit conflit peut en réalité être d'une part extrinsèque dans la mesure où les agents de l'administration du territoire ont un rôle particulier autant que les chefs de village qui ont chacun des attentes précises, eu égard à leur rôle distinct. Et il se pourrait qu'à certains propos ces attentes soient incompatibles. Mais le conflit peut également s'avérer intrinsèque à partir du moment où la fonction de chef de village combine deux dimensions. Conjointement autorité traditionnelle et auxiliaire d'administration, le chef de village a des comptes à rendre à sa communauté (y compris les ancêtres) d'une part et au gouvernement d'autre part, impliquant les sous-préfets en tant que supérieurs hiérarchiques comme le stipulent les textes. Ceci étant, il peut s'avérer que dans certaines situations, il faut faire le choix d'obéir à une entité au détriment de l'autre. Fort de cette auréole dont bénéficie de plus en plus cette fonction de chef, elle fait l'objet de convoitise d'individus relativement puissants qui ont du mal à se savoir inférieurs à un sous-préfet notamment. Ces derniers sont donc disposés à dépasser leurs attributions et empiéter sur les plates-bandes d'autrui.

La psychologie sociale en tant que science des interactions (Ebale Moneze, 2001) s'avère tout à fait adaptée pour une analyse qui porte sur des interactions. Dès lors, existe-t-il dans sa littérature un quelconque modèle capable d'expliquer plus clairement ces résultats ?

4. Insertion théorique : le conflit de rôles

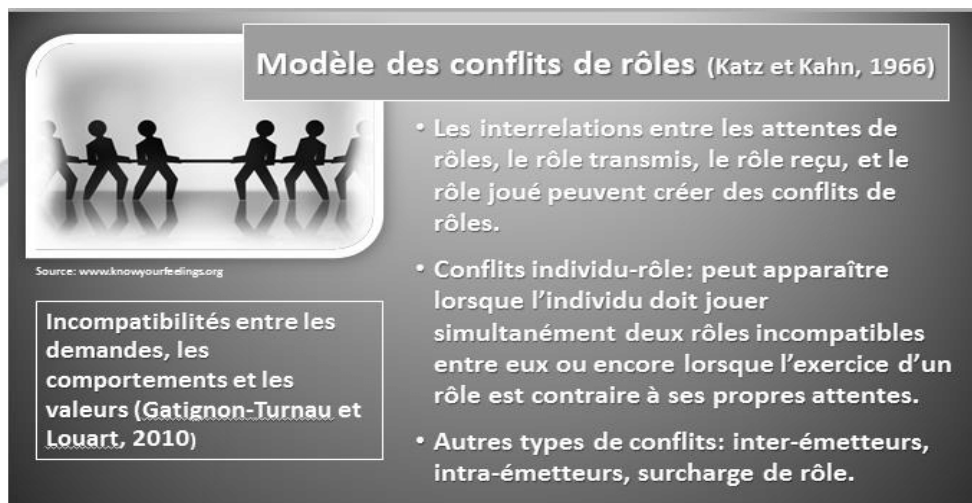
L'on saurait difficilement prétendre parler de « rôle » sans toutefois consulter l'un des pionniers de ce concept. Rocheblave-Spenlé (1969, p.6) affirme que le concept de rôle, au-delà d'être héritier de plusieurs autres « notions tombées en disgrâce », fait montre d'une multitude d'acceptions qui ont marqué son évolution au fil du temps. En psychologie sociale spécifiquement, il peut être défini comme étant « le faisceau des attentes qui règlent le comportement d'un individu dans la position donnée » (Mvessomba, 2012, p.73). On peut également prendre celle de Berjot et Délelis (2014, p.20), selon laquelle le rôle représente l'ensemble des « attitudes, les valeurs et les comportements que la société assigne à un individu et à tous ceux qui occupent le même statut ». Ce concept irradie inévitablement sur une conception interactionnelle, dans la mesure où les conduites qui constituent le rôle d'un individu se retrouvent être des stimuli pour les conduites d'autres individus (Lagache, 1954, p.1953).

L'un des travaux en psychologie sociale ayant connu un grand écho social et médiatique, bien qu'ayant suscité de multiples controverses est celui de Zimbardo portant sur « l'effet Lucifer ». Cette dernière a le mérite d'être une illustration parfaite du pouvoir que le rôle peut jouer sur le comportement d'un individu (Berjot & Délelis, 2014). En gros, l'expérience qui se résumait à la distribution des rôles (prisonniers/gardiens) aux participants se transforma vite en un chaos

dans lequel le groupe des gardiens se mit à infliger des traitements de plus en plus humiliants à celui des prisonniers. En fin de compte, malgré toute la pertinence des résultats, l'expérience fut interrompue après seulement six jours sur les deux semaines prévues, en partie à cause des souffrances émotionnelles sévères endurées (Myers & Hansen, 2003).

Le concept de rôle est dès lors à la base de plusieurs théories, mais surtout une, à savoir la théorie des rôles de Katz et Kahn (1966). Cette dernière postule que l'incompatibilité des attentes, dans certaines situations aboutit au stress, à l'insatisfaction, et à une mauvaise performance, etc. (Rizzo et al., 1970 ; Desmarais & Abord de Chatillon, 2010).

Figure 1 : modèle des conflits de rôles de Katz et Kahn (1966)



De nombreux travaux se sont inspirés de ce modèle. Dans une dimension organisationnelle, Kahn et al. cité par Fatnassi et Tamzini (2021, p.4) relèvent que le rôle du travailleur se définit par une multitude d'attentes ; « celles de ses supérieurs, de ses collègues, de ses collaborateurs, etc. ». Les attentes sont ainsi conditionnées par la personne ayant le rôle, mais aussi les individus qui influencent ce rôle (Rizzo et al., 1970). Cependant, l'incapacité à répondre favorablement à ces diverses attentes se révèle être à la base de la tension de rôle. À ce propos, Fatnassi et Tamzini (2021) étudient l'impact de la tension de rôle sur la satisfaction au travail des femmes actives tunisiennes à travers le conflit travail-famille. Il est intéressant de voir la décomposition que ces derniers exposent vis-à-vis du concept. La variable « tension de rôle » donne opérationnellement trois modalités dont : conflit, surcharge et ambiguïté de rôle.

L'ambiguïté de rôle fait tout simplement référence au manque d'informations nécessaires pour la bonne réalisation d'une tâche (Fatnassi et Tamzini, 2021). Pour la surcharge de rôles, elle sera définie par Loubès ; French et Caplan cités par Fatnassi et Tamzini (2021) comme étant le fait que les tâches qui incombent l'individu se retrouvent au-dessus de ses moyens du point de vue des ressources, mais aussi du temps. Quant au conflit de rôle, qui semble vraisemblablement être le fragment le plus important du modèle théorique, renvoie à « l'incompatibilité entre deux ou plusieurs attentes et/ou demandes, de telle sorte que l'acquiescement à l'une d'entre elles, de la part du titulaire visé, rend l'acceptation ou la

réalisation de l'autre plus difficile sinon impossible » (Katz & Kahn, 1966, p.184). Selon Rizzo et *al.* (1970), le conflit de rôles naît du dualisme « congruence-incongruence », ou « compatibilité-incompatibilité » relativement aux exigences d'un rôle. Berjot et Délelis (2014) surenchérisent et expliquent le conflit de rôle par le fait qu'un individu peut s'avérer incapable de répondre favorablement aux attentes liées à son statut du fait de plusieurs facteurs notamment l'« incompatibilité entre plusieurs rôles ou des exigences contraires d'un même rôle ».

Ceci étant, l'incongruence ou l'incompatibilité peut être à la base de plusieurs types de conflits notamment, le premier oppose les valeurs et les principes personnels de l'individu qui détient le rôle, et le comportement défini par le rôle, c'est le « conflit intrarôle ». Deuxièmement, l'autre conflit peut émaner de l'opposition entre les ressources de l'individu incluant ses capacités personnelles et le comportement défini par le rôle. Enfin, le conflit interrôles fait référence à l'opposition des différents rôles que joue un seul et même individu (Rizzo et *al.* 1970 ; Mvessomba, 2012). Bollecker (2012, p.5) présente la typologie des conflits de rôle d'après Katz et Kahn (1966) :

- *Intrasender Conflict* : « Incompatibilité d'attentes de la part d'un seul émetteur de rôle »
- *Intersenders Conflict* : « Les attentes d'un émetteur de rôle sont en conflit avec celles d'un ou plusieurs autres émetteurs »
- *Interrole Conflict* : « Incompatibilité entre plusieurs rôles tenus par une même personne »
- *Person-role Conflict* : « Incompatibilité entre les attentes d'un ou de plusieurs émetteurs de rôle et les demandes, valeurs ou capacités du récepteur de rôle. »

5. Discussion

Les enjeux de développement de l'Afrique noire s'articulent autour de plusieurs axes qui intègrent parmi ses priorités, de relever le défi de la bonne gouvernance. Ce paramètre justifie l'intérêt de ces États pour des politiques, à première vue expédientes à l'instar de la décentralisation qui bénéficie vraisemblablement d'une revitalisation. Ce système implique de prendre en compte plusieurs catégories d'acteurs et d'organisation au rang desquelles la chefferie traditionnelle qui semble profiter de manière corrélationnelle du même attrait. Il va sans dire que ce dernier intervenant jouit d'un statut pour le moins particulier, qui peut déjà suffisamment justifier de s'attarder sur la dynamique interactionnelle qui l'intègre sur le terrain, dans un contexte ainsi préalablement exposé. Dans les faits, le constat de la récurrence des altercations entre l'administration territoriale et les chefs traditionnels a motivé de nous pencher sur cette question. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur une approche inductive de type *grounded theory* qui a permis de saisir cet objet en intégrant viscéralement l'environnement des acteurs. Des entretiens semi-directifs mis à profit ont donné lieu à un contenu discursif, décomposé par une analyse de contenu adaptée.

De ce procédé, il ressort que : ce phénomène peut s'expliquer par l'existence d'une tension de rôle à plusieurs niveaux. Dans un premier temps, la fonction de chef traditionnel en elle-même est l'expression d'un premier pôle de tension que nous sommes en droit de qualifier de conflit

interrôle. Ce statut est marqué par une ambivalence de faisceaux d'attentes qui contraint le chef à obéir en même temps aux principes modernes d'une part et coutumiers ou traditionnels d'autre part. Ce garant des us et coutumes et aussi auxiliaire d'administration, a par conséquent des obligations vis-à-vis de sa communauté coutumière, mais aussi de l'État ou mieux du gouvernement en même temps. Le « dédoublement fonctionnel du chef traditionnel » (Dounian 2022, p.257) fait de ce dernier « un bâtard de l'administration et de la tradition » (Nten Nlate 2011, p.423). Cette bidirectionnalité détermine ainsi une ambiguïté permanente, du fait que ces différentes attentes s'avèrent incompatibles à certains moments et créent ainsi le malaise, la confusion des rôles tels que laissent paraître nos résultats. À ce propos, Katz et Kahn (1966) ; Rizzo et al. (1970) s'accordent avec le fait que le conflit de rôles naît de l'incompatibilité entre plusieurs attentes relatives à un même rôle.

Par ailleurs, cette étude a révélé l'implication des jeux d'influence autour de la fonction de chef traditionnel. On a pu remarquer que des élites politiques et/ou économiques au-delà de faire pression sur le chef présent, sont de plus en plus intéressées par son poste qu'elles obtiennent très souvent, d'autant plus qu'elles méprisent celui qui est perçu comme un villageois. On a donc des individus qui sont en même temps agents de l'État, leader politique, opérateur économique et leader traditionnel. Ces prototypes sont davantage réfractaires à l'idée de se soumettre à la hiérarchie directe, notamment les sous-préfets et par conséquent ils sont plus disposés à l'affrontement. C'est dans ce sens que Mvessomba (2012) estime que « les conflits proviennent de la prolifération des rôles dans la société contemporaine ». Dans ces conditions, le chef peut difficilement satisfaire à toutes les attentes liées à son rôle, et même à aucune en fin de compte. C'est justement dans ce sens que Berjot et Délelis (2014) ont postulé que le titulaire du rôle se révélera en définitive incapable de répondre favorablement aux attentes inhérentes à son statut. Dès lors, s'il y a bien un aspect qui semble être aisément sacrifié, c'est bien le coutumier.

Cette étude a le mérite de mettre en évidence un cas d'enchevêtrement de dimensions de conflit de rôle. Par ailleurs, on peut faire le reproche à Katz et Kahn (1966) d'avoir négligé un aspect dans leur élaboration de la typologie des conflits de rôle. Grâce à cette étude, on se rend compte qu'il existe un conflit de rôle relatif à la similitude des attentes, par rapport à la différence de statuts. En d'autres termes, deux individus de statut différent peuvent être en conflit du fait qu'ils ont des rôles qui se ressemblent. À titre illustratif, un sous-préfet et un chef de village peuvent entrer en conflit par rapport à une question de gestion foncière, qui semble les interpeller tous deux. Le problème devient plus saillant quand s'adjoint les ambiguïtés qui ont été relevées plus haut. On pourrait alors parler de conflits de similitude de rôle « *Role similar conflict* ». N'oublions pas que la *grounded theory* vise l'élaboration d'une théorie dans l'optique de confirmer ou enrichir une théorie déjà existante (Joannidès & Berland, 2008, p.143). Malgré tous ces bons points, ce travail aurait négligé de prendre en compte un aspect qui mériterait une investigation future. Il s'agit de l'analyse de la dissonance cognitive du chef traditionnel relativement à l'opération d'un choix dans des situations de conflit cognitif lié à son statut.

Sigles et abréviations

SND : Stratégie nationale de Développement

CTD : Collectivité Territoriale Décentralisées

LADYSPE : Laboratoire des Dynamiques Politiques, Sociales et des savoirs endogènes

LADIPA : Laboratoire Langues, Discours et Pratiques Artistiques

MINAT : Ministre/Ministère de l'Administration territoriale

Références bibliographiques

- Ahlin Ekoutiamé, Komi Amewunou, & Essowè Kao Patrice. (2021). Les Togolais font confiance aux chefs traditionnels, mais préfèrent leur impartialité pendant les votes. *Afro barometer*.
- Berjot Sophie & Délelis Gérald. (2014). *27 grandes notions de la psychologie sociale*. Paris : Dunod, 236 p.
- Boucherf Kamel. (2016). Méthode quantitative vs méthode qualitative ? : Contribution à un débat. *Les cahiers du cread*, 32 (116), 9-30.
- CRDI. (2001). *Décentralisation, acteurs locaux et services sociaux en Afrique. L'impact de la décentralisation sur les services de la santé et d'éducation en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Montréal, CRDI.
- Droh Rusticot & Mobio Aubin Jacob. (2019). La construction de l'hypothèse dans une recherche qualitative, une illustration à partir de l'étude sur la distance sociale à l'innovation dans la production d'attiéké en Côte d'Ivoire. *The International Journal of Social Sciences and Humanities Invention*, 6 (8), 5553-5558.
- Desmarais Céline & Abord de Chatillon Emmanuel (2010). Le rôle de traduction du manager entre allégeance et résistance. *Revue française de gestion*, 6 (205), 71-88. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2010-6-page-71.htm>
- Dounian Aimé. (2022). L'identité du chef traditionnel dans le nouveau constitutionnalisme en Afrique Étude à partir de quelques États d'Afrique. *Jus POLITICUM*, 28, 233-268.
- Dumez Hervé. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative*. Paris : Vuibert, 248p.
- Ebalé Moneze Chandel. (2001). *Le développement théorique de la psychologie sociale*. Yaoundé : Presses universitaires de Yaoundé. 148 p
- Fatnassi Anja & Tamzini Khaled. (2021). *Tension de rôle et satisfaction au travail comme antécédent et conséquence de conflit travail-famille* [Congrès de l'AGRH]. Mutations de l'environnement, mutations des organisations, mutations de la GRH ? Paris, 19 p
- Forquilha Salvador. (2010). Chefferie traditionnelle et décentralisation au Mozambique : discours, pratiques, dynamiques locales. *Karthala*, 1 (117), 45-61. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2010-1-page-45.htm>
- Francis Jean. (2021). *Désignation des chefs traditionnels : que d'agitation !* Cameroun tribune. <https://www.cameroun-tribune.cm/article.html/39765/fr.html/désignation-chefs-traditionnels-que-dagitation-> [dernier accès décembre 2022]
- Gallagher Frances. (2014). La recherche descriptive interprétative : description des besoins psychosociaux de femmes à la suite d'un résultat anormal à la mammographie de dépistage du cancer du sein, dans Corbière Marc & Larivière Nadine, *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes : Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*. Québec : PUQ, 718 p

- Hanko Osée, Ngantchou Alexis, & Ewane Christian. (2021). La démarche comparative de Glaser et Strauss (1967) : un levier de création de savoirs pour le management en Afrique. *Recherches qualitatives*, 40(1), 29–45. <https://doi.org/10.7202/1076345ar>
- Jacquemot Pierre. (2007). Chefferies et décentralisation au Ghana. *Afrique contemporaine*, 1(221), 55-74. <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-1-page-55.htm>
- Joannidès Vassili, & Berland Nicolas. (2008). Grounded theory : quels usages dans les recherches en contrôle de gestion ? *Comptabilité Contrôle Audit*, 3(14), 141-162. <https://doi10.3917/cca.143.0141>
- Katz Daniel & Kahn Robert. (1966). *The social psychology of organizations*. Wiley
- Lagache Daniel. (1954). Psychologie du groupe et leadership, I, II, III. *Bulletin de psychologie*, 7(2), 77-83. https://www.persee.fr/doc/bupsy_0007-4403_1954_num_7_2_6271
- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. (2019). Piliers de la stratégie nationale de développement 2020-2030 et dispositif institutionnel de sa mise en œuvre. <https://www.minepat.gov.cm>
- Ministère des Finances. (2023). *Cameroun Budget Citoyen 2023* : www.dgb.cm
- Mvessomba Edouard Adrien. (2012). *Éléments de psychologie sociale pour l'analyse des relations intergroupes : Influence et représentations sociales, Tome II, Les fondamentaux historiques méthodologiques et conceptuels*. Yaoundé : Les Presses universitaires de Yaoundé. 112 p
- Myers Anne & Hansen Christine. (2003). *Psychologie expérimentale*. De Boeck. 613p
- Noble Helen & Gary Mitchell. (2016). What is grounded theory? *Evidence-Based Nursing Online*, 192, 1-5. <https://www.researchgate.net/publication/294424440>
- Nten Nlate Samuel. (2011). Les chefs traditionnels de la grande zone forestière du Sud-Cameroun : des raisons d'une banalisation aux fondements d'une revalorisation, dans Robert Kpwang, *La chefferie traditionnelle dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Yaoundé, Harmattan, p. 417-430.
- Raymond Caroline & Forget Marie-Hélène. (2020). Pour un usage judicieux de l'analyse par théorisation ancrée dans le champ des didactiques. *Éducation didactique*, 14(1), 31-47. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.5336>
- Rizzo John, House Robert, & Lirtzman Sidney. (1970). Role conflict and ambiguity in complex organizations. *Administrative Science Quarterly*, 15(2), 150-163.
- Rocheblaye-Spenlé Anne-Marie. (1969). *La notion de rôle en psychologie sociale étude historico-critique*. Paris : PUF, 57 p.
- Sakhanokho Salif. (2023). *Macky Sall offre des véhicules à des chefs de village*. Presseafrik.com. https://www.presseafrik.com/Macky-sall-offre-des-vehicules-a-des-chefs-de-village_a262803.html. [Dernier accès octobre 2023].
- Tankeu Yolande. (2019). *Cameroun : destitué, le chef Biloa Effa se moque d'Atanga Nji et l'envoie étudier le droit administratif*. camer.be. <https://www.camer.be/78055/11:1/cameroun-destitué-le-chef-biloa-effa-se-moque-datanga-nji-et-lenvoie-etudier-le-droit-administratif> [Dernier accès septembre 2022].
- Touré El-Hadja. (2009). *La gouvernance locale à l'épreuve de la décentralisation étude des effets sociopolitiques induits par la gestion foncière décentralisée dans la communauté rurale de Ross béthio (delta du fleuve Sénégal)*, [thèse de Doctorat, Université Laval, Québec].

Wilwert-Bela Samuel. (2020). Le dialogue national au Cameroun : limites et perspectives pour une sortie de crise. *Thinking Africa*, 56, Institut de Recherche et Enseignement sur la Paix Institut de Recherche et Enseignement sur la Paix www.thinkingafrica.org





PROCHAINS APPELS

NEXT CALLS

CINETISMES

Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language

DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES : 30 ANS DE CRÉATION ET DE PENSÉE

Version française – English Version

Argumentaire

Ce nouvel appel à articles vise à mettre en lumière le renouvellement des littératures africaines sous l'angle de la création esthétique et de l'évolution de la pensée, et l'émergence de nouvelles figures littéraires issues des webtechnologies.

En outre, l'écosystème numérique a permis l'éclosion d'une expression militante et citoyenne jamais observée jusque-là. Longtemps réduits au silence ou à une parole censurée, bon nombre d'acteurs ont enfin trouvé par ce canal le terrain privilégié de déploiement d'une expression libre, sans filtre et porteuse de nouveaux espoirs. Par ailleurs, que ce soit sur un terrain politique, économique, culturel, etc., on est en droit de faire écho à une sorte de néo-révolution cybernétique qui cristallise de forts enjeux. En tout état de cause, il est digne d'intérêt de citer entre autres parmi ces figures émergentes et de plus en plus célèbres :

- des cyberactivistes, à l'instar de Nathalie Yamb (Cameroun), Kemi Seba (Mali)... ou encore Mwazulu Diyabanza (Congo) ;
- des webpolitiques : Ousmane Sonko (Sénégal); Alaa Salah (Soudan)... ;
- des e-entrepreneurs : Rebecca Enonchong (Cameroun) ; Lual Mayen (Soudan) ;
- des cyber-environmentalistes : Gabriel Klaasen (Afrique du Sud) ; Ahmed Elhadj Taieb (Tunisie) ; Vanessa Nakate (Ouganda) ;
- des cyber-économistes : Kako Nubukpo (Togo) ; Felwine Sarr (Sénégal) ... ;
- des militaires 2.0 : Ibrahim Traoré (Burkina Faso) ; Hassimi Goita (Mali) ; général Abderrahmane Tiani (Niger)... ;
- des influenceur-se-s 2.0 : Biscuit de mer (Cameroun) ; général Makosso (Côte d'Ivoire), etc.

Il y a un peu plus de 30 ans, de mémoire, le vent de la démocratie soufflait au sein de la plupart des pays africains avec sa cohorte de libertés. À la faveur de cette évolution, la parole publique se libère et, avec elle, de nouveaux modes de pensées et de styles d'expression émergent.

L'avènement de la démocratie succède en réalité à la période post-coloniale. Le renouvellement de la pensée va s'appuyer essentiellement sur des revendications sociales et politiques, à la charnière de ces deux époques. L'époque post-coloniale peut être empiriquement située à partir des indépendances (autour des années 1960) jusqu'à avant l'avènement de la démocratie. L'époque d'émergence démocratique commencerait à la fin des années 1989 jusqu'à nos jours.

La période postcoloniale se caractérise par un sentiment conflictogène grandissant vis-à-vis de la présence du Colon. Sur cette base, il se met en place une résistance pour chasser l'opresseur

colonial. Cette résistance est polydimensionnelle, à la fois politique, sociale et intellectuelle. Les luttes d'indépendance reprises en chœur dans les littératures des colonies françaises ont rendu ainsi fascinant l'apport esthétique de nombreux auteurs, entre autres, Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), Ousmane Sembène (Sénégal), Sony Labou Tansi (République démocratique du Congo), Tchicaya U'Tam'si (République du Congo), Aminata Sow Fall (Sénégal), V-Y Mudimbe (République démocratique du Congo), Chinua Achebe (Nigéria), Ferdinand Oyono (Cameroun), Mongo Beti (Cameroun), Anton Wilhelm Amo (Ghana); Nelson Mandela (Afrique du Sud), Wole Soyinka (Nigéria), Tsitsi Dangarembga (Zimbabwe); Yvone Vera (Zimbabwe); Ngũgĩ wa Thiong'o (Kenya), Kossi Efovi (Togo), etc.. La plupart de ces auteurs et autrices sont des personnalités politiques dont la littérature sert de propagande positive ou négative vis-à-vis de l'administration coloniale régente. La période postcoloniale est une période scellée par de nombreux accords coloniaux entre la nouvelle élite africaine et l'ancien pouvoir colonial, dans le grand secret du peuple. D'abord célébrée, cette nouvelle élite africaine va reproduire une gestion coloniale ; à raison, puisque c'est le seul système de gouvernance auquel cette élite a été confrontée. Pour la plupart, c'est un système de parti unique qui prévaut. Ceci est d'ailleurs normal et accepté par le peuple puisque les grandes figures de ces partis sont souvent des personnages emblématiques de la révolution des indépendances.

L'expression des libertés dites démocratiques donne lieu à de violentes répressions ainsi qu'à de nombreux exils. Inhabitué de la contradiction et de l'opposition, les nouveaux dirigeants africains sont confrontés à la critique d'eux-mêmes et de leurs gouvernances. Autorisées à exercer leurs libertés démocratiques, de nombreuses défections par des caciques du bureau politique au pouvoir auront lieu sur fond de déclaration de guerre (coup d'État) ou tout simplement d'assassinats ; des activistes vont naître...

L'arrivée d'Internet et des médias sociaux dans la foulée va créer un véritable bouleversement opérationnel et pratique, notamment en termes de nouvelles formes de révolution citoyennes, avec des répercussions mondiales (facilités de mobilisation ... de conscientisation). Les événements récents au Mali, Burkina Faso... et au Niger sont d'une actualité brûlante. L'on est passé sans transition d'une littérature d'inspiration coloniale, puis nationaliste, à panafricaniste. De nouveaux modes de pensées et formes d'expression de la pensée sont impulsés par la puissance numérique à travers les canaux optimisés de médiatisation sociale (TikTok, Facebook, WhatsApp...).

De proche ou de loin, l'on voit bien que les modes de discours et d'expression s'adaptent à l'actualité (biens mal-acquis ; rapatriement des objets d'art africains ; revue des accords coloniaux, changement des gouvernants africains jugés dévoués aux intérêts de l'ancienne puissance coloniale, question de la parité monétaire, Droits de l'homme, Djihadisme dans le Sahel, le climat, etc.). C'est à la fois une vision sociale, économique, culturelle et politique d'émancipation.

Le renouvellement des modes esthétiques de littérature et d'affirmation de la pensée africaine contemporaine va ainsi se réadapter grâce à Internet et permettre aux auteurs d'être beaucoup plus efficaces. La littérature cyberactiviste est ainsi portée par diverses voix du/sur le Continent, parmi les plus en vue, celles :

- des écrivains et écrivaines : Patrice Nganang (Cameroun); Léonora Miano (Cameroun) ; Sabelo Ndlovu-Gatsheni (Zimbabwe), Fatou Diome (Sénégal) ; Alain Mabanckou (franco-congolais) ;
- et des philosophes : Kwasi Wiredu (Ghana) ; Kwame Anthony Appiah (Ghana); Ali Benmakhlouf (franco-marocain); Souleymane Bachir Diagne (Sénégal) ; Nadia Yala Kisukidi (franco-congolaise) ; Jean-Godefroy Bidima (Cameroun) ; Achille Mbembe (Cameroun), etc.

Au fur et à mesure que ce réveil nationaliste prend d'assaut les réseaux et médias sociaux, l'on assiste aussi à une polémisation des émotions, consubstantielle à un emboîtement de représentations positives ou négatives présentes dans la/les mémoire(s) individuelles/collectives.

« Nombreux/ses sont les écrivains et écrivaines, ainsi que le précise Jean-Pierre Cléro (2000 : 245-246), auteurs et autrices de mémoires, de nouvelles, de romans qui ont mis en scène une perception [de la littérature africaine, c'est nous qui le précisons], soit parce qu'elle était particulièrement belle ; soit parce qu'elle rappelait à l'improviste une autre perception, séparée d'elle par plusieurs décennies et faisait vibrer l'intervalle de toute une série d'affects et de représentations [...] ; soit enfin, comme si elle était le point de départ ou le point d'arrivée d'une longue quête affective qui ne parvenait à trouver sa vérité que dans l'acte même de se représenter cette perception ou de la narrer. »

La tâche qui se dessine devant nous désormais est de broser un état des lieux de ce rayonnement en termes de création et de pensée. Il s'agit de rendre compte de la résonance des littératures africaines contemporaines (perception ; sens commun ; espace ; fiction ; critique de la subjectivité) et les horizons qu'elles redessinent à divers plans (humain, épistémologique, didactique, opérationnel, etc.).

Structure de l'ouvrage

Les propositions sont subordonnées aux axes suivants, sans pour autant y être limitées :

- Littératures africaines (formes esthétiques, état des lieux, nouvelles valeurs, auteurs, etc.)
- Spécialistes du monde francophone et au-delà (auteurs, critiques et éditions)
- Dynamique des langues/discours dans l'espace africain (pratiques technodiscursives, traduction, interactions, collages, poésie numérique ; cyberlittérature)
- Varia

Les articles

Les articles soumis doivent être inédits, et, selon la langue principale de communication, seront précédés d'un *résumé en anglais ou en français* (8 lignes max.) et de *mots-clés* (5 lignes max.). Les mots du titre ne doivent pas apparaître comme mots clés.

La revue accepte deux types de contribution :

- *des articles courts*, tels que des comptes rendus d'expérience qui ne dépasseront pas 10 pages. Ceux-ci ont un rôle informatif, et peuvent donner une photographie

contextualisée de pratiques innovantes. Ils peuvent également exprimer un point de vue, un témoignage ou une prise de position, matière à débat, etc.

- ▶ *Des articles longs*, traitant de questions plus théoriques ou générales. Les articles de synthèse ou communications de résultats de recherches doivent rendre compte d'un travail original et faire preuve de rigueur scientifique dans un langage clair et accessible.
- ▶ Le protocole de rédaction est accessible sur le site web de la revue : <https://www.revue-cinetismes.com/> ou auprès du secrétariat de la revue.

Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations.

Calendrier

- Lancement de l'appel : **mars 2024**
- Date limite de soumission des articles : **2 août 2024**
- Notification d'acceptation aux auteurs : **15 septembre 2024**
- Date limite de réception des articles corrigés : **10 octobre 2024**
- Parution du dossier thématique : **décembre 2024**
- Parution du dossier varia : **septembre 2024**

Coordination du numéro

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (Université de Douala, Cameroun)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (Université Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene College, Université de Cambridge, Royaume Uni)

Comité scientifique et de lecture

Charles Forsdick (Murray Edwards College, Université de Cambridge, Royaume Uni), Alioune Sow (Université de Floride, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (Université du Witwatersrand, Johannesburg) ; Alda Flora Amabiamina (Université de Douala, Cameroun); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire), Sihame kharroubi (Université de Tiaret, Algérie), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Sénégal), Yaya Mountap-Beme (Université de Maroua, Cameroun), Njutapwoui Aboubakar Sidi (Université de Maroua, Cameroun) ; Mbarga François (Université de Yaoundé 1, Cameroun) ; Charles Sylvain Eloundou Mvondo (Université de Dschang, Cameroun) ; Olivia Ngah (Université de Douala, Cameroun), Ferdinand Njoh Kome (Université de Douala, Cameroun)

Contact - Secrétariat : revuecinetismes@gmail.com (Dossier Thematique)
varia.cinetismes@gmail.com (Varia)

Frais insertion: 50, 000 FCFA

English Version

THE GLOBAL INFLUENCE OF AFRICAN LITERATURE: CELEBRATING 30 YEARS OF CREATION AND THOUGHT

This new call for papers of *Cinétismes* aims to highlight the renewal of African literature in terms of aesthetic creation and evolution of thought, and the emergence of new literary figures born of web technologies.

In addition to this, the digital ecosystem has given rise to an unprecedented level of militant and civic expression. Long reduced to silence or subjected to censorship, many actors have at last found this channel to be a privileged medium for unfettered, unfiltered expression which are becoming harbingers of new hope. Whether it be in the political, economic or cultural spheres, we are witnessing a cybernetic neo-revolution that is crystallizing high stakes. In any case, it is worth mentioning among these emerging and increasingly famous figures:

- cyberactivists, such as: Nathalie Yamb (Cameroon), Kemi Seba (Mali), Mwazulu Di-yabanza (Congo);
- webpoliticians: Ousmane Sonko (Senegal); Alaa Salah (Sudan)... ;
- e-entrepreneurs: Rebecca Enonchong (Cameroon); Lual Mayen (Sudan);
- e-environmentalists: Gabriel Klaasen (South Africa); Ahmed Elhadj Taieb (Tunisia); Vanessa Nakate (Uganda);
- cyber-economists: Kako Nubukpo (Togo); Felwine Sarr (Senegal) ...;
- military 2.0: Ibrahim Traoré (Burkina Faso); Hassimi Goita (Mali); General Abderrahmane Tiani (Niger)... ;
- 2.0 influencers: Biscuit de mer (Cameroon); General Makosso (Ivory Coast), etc.

Just over 30 years ago, the winds of democracy blew across most African countries, bringing with it a host of freedoms. As a result, public speech became freer and, with it, new modes of thought and styles of expression emerged.

The advent of democracy was in fact the successor to the post-colonial period. At the crossroads of these two eras, the renewal of thought was essentially based on social and political demands. The post-colonial period can be empirically situated from independence (around the 1960s) to before the advent of democracy. The era of democratic emergence would begin in the late 1980s and continue to the present day.

The task now before us is to take stock of this influence in terms of creation and thought. The aim is to give an account of the resonance of contemporary African literatures (perception; common spaces; space; fiction; critique of subjectivity) and the horizons they can redraw on various levels (human, epistemological, didactic, operational, etc.).

Structure of the Special issue:

We welcome proposals that should be exploring, including but not limited to, the following axes:

- African literatures (aesthetic forms, state of the art, new values, authors, etc.)
- Specialists from the French/English-speaking world and beyond (authors, critics and publishers)
- Dynamics of language/discourse in the African space (technodiscursive practices, translation, interactions, collages, digital poetics; cyberliterature)
- Varia

The articles

The submitted articles, depending on the main language of communication, must be preceded by an abstract in English or French (8 lines max.) and keywords (5 lines max.). Words in the title should not appear as keywords.

The journal accepts two types of contribution:

- 1) short articles, such as personal or journalistic accounts, not exceeding 10 pages. These need to have an informative role, and can provide a contextualized snapshot of innovative practices. They can also express a point of view, a testimonial or a position open to debates, etc.
- 2) long articles, dealing with more theoretical or general issues, should not exceed 15 pages. Review articles or presentations of research results should reflect original work and scientific rigor in clear, accessible language.

The editorial stylesheet is available on the journal's website: <https://www.revue-cinetismes.com/> or from the journal's administrator.

Timetable:

- Deadline for submission of articles: **02 August, 2024**
- Notification of acceptance of article to authors: **15 September, 2024**
- Deadline for receipt of corrected articles: **10 October, 2024**
- Publication of Journal special issue: **December 2024**
- Publication of Journal Varia : **September 2024**

Special Issue Editors

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (University of Douala, Cameroon)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (University of Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene college, University of Cambridge, United Kingdom)

Scientific committee

Charles Forsdick (Murray Edwards College, University of Cambridge, United Kingdom), Alioune Sow (University of Florida, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (University of the Witwatersrand, Johannesburg); Alda Flora Amabiamina (University of Douala, Cameroon); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Ivory Coast), Sihame kharroubi (University of Tiaret, Algeria), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Senegal), Yaya Mountap-Beme (University of Maroua, Cameroon), Njutapwoui Aboubakar Sidi (University of Maroua, Cameroon); Mbarga François (University of Yaoundé 1, Cameroon); Charles Sylvain Eloundou Mvondo (University of Dschang, Cameroon); Olivia Ngah (University of Douala, Cameroon), Edouard Djob Likana (University of Douala, Cameroon) Ferdinand Njoh Kome (University of Douala, Cameroon)

Contact - Secretariat : revuecinetismes@gmail.com (Thematic Files)
varia.cinetismes@gmail.com (Varia)

Insertion Fees : 50,000 FCFA

Sources

- Appiah A., Mangeon A. (2018), Du « moment africain » à « l’afropolitanisme » contemporain, *Dynamiques actuelles des littératures africaines*, pp. 47-59, URL : <https://www.cairn.info/dynamiques-actuelles-des-litteratures-africaines--9782811119829-page-47.htm>, consulté le 11 septembre 2023 à 12 heures 57 minutes.
- Bouloga, Fabien Eboussi (2000), *La Crise du Muntu*, Présence africaine.
- Cléro J-P. (2000), *Théorie de la perception. De l’espace à l’émotion*, L’interrogation philosophique, Puf.
- Ducournau C. (2022), Patrice Nganang, « homme-numérique » à la croisée du littéraire et du politique, URL : <https://journals.openedition.org/coma/8685>, consulté le 29 août 2023 à 4 heures 27 minutes.
- Garnier, X. (2022), *Ecopoétiques africaines, Une expérience décoloniale des lieux*, Karthala.
- Koffi Anyinefa, Cahiers d’études africaines, 191 | 2008, section « Le scandale Beyala », sur le site Etudesafriaines.revues.org, 26 septembre 2008 (consulté le 9 juin 2014).
- Miano L. (2011), *Ces âmes chagrines*, Plon.
(2021), *L’autre langue des femmes*, Grasset.
- Nganang, P. (2006), *Dernières nouvelles du colonialisme*, Vents d’ailleurs.
- Nganang, P. (2018), *La Révolte anglophone. Essais de liberté, de prison et d’exils*, Teham.
- Paveau, A-M. (2015), « L’intégrité des corpus natifs en ligne. Une écologie postdualiste pour la théorie du discours », *Cahiers de praxéma* 59, p. 65-90.
- Sarr, F. (2016), *Afrotopia*, Philippe Rey
- Tansi, Sony Labou (2015), *Encre, sueur, salive et sang*, Seuil.
- Tonda, Joseph (2015), *L’Impérialisme postcolonial*, Karthala.
- Tonye A.J., Ondoua Biwole V. M., Mandou Ayiwouo F., Ngodgi Tcheudjou L. (2024), *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique en débat. Regard des sciences du langage et des SICs*, Connaissances et Savoirs, Paris.

Ces figures de l'activisme en Afrique, URL : <https://www.makers.africa/ces-figures-de-lactivisme-en-Afrique-1-3/>, consulté le 11 septembre 2023 à 10 heures 03 minutes.
Jeune Afrique [en ligne], Qui sont les webactivistes africains ?, URL : <https://www.jeuneafrique.com/376230/economie-entreprises/qui-sont-les-webactivistes-africains/>, consulté le 11 septembre 2023 à 11 heures 44 minutes.



Protocole de rédaction

Longueur des articles : 12 à 15 pages

- Les articles devront être fournis en version numérique au format Word et PDF.
- Le texte, dessins, et graphes seront composés en times corps 9 interligne simple, largeur 11cm.

Soumissionnement : 02 fichiers au moins

- L'article en lui-même, dans une version anonyme, sans page de garde, mais avec une page de titre incluant le titre, le résumé ainsi que 05 mots-clés séparés par des virgules, dans la langue de l'article. Proposer au moins un terme correspondant à la discipline scientifique dans laquelle le travail s'inscrit. La liste des Références (30 maximum). Pour une revue de littérature ou de synthèse, les références bibliographiques n'excéderont pas 150.
- La page d'accompagnement comportant les informations suivantes :
 - Nom, Prénom du ou des auteurs en minuscule, Fonction, Adresse universitaire, Adresse personnelle, Courriel : @.
 - Titre de l'article en minuscule, corps 14, gras, Times new roman (08 mots maximum).
 - Résumé en français et/ou en anglais (500 mots maximum).
 - Mots-clés en français et/ou en anglais (05 mots-clés maximum).
 - Brève description de 500 signes maximum (espaces compris) qui met en avant l'impact et l'aspect innovant de l'article.
 - Courte présentation (500 signes maximum espaces compris) mentionnant les thèmes de recherche et publications récentes de chacun des auteurs.
 - résumé de 1000 signes maximum (espaces compris) en français et en anglais faisant apparaître le thème, la problématique et les résultats de la contribution.
 - les mots-clés de l'article en français et en anglais (5 maximum pour chaque langue).
- Les graphiques, bien qu'ajoutés au corps de l'article à titre de repère, font l'objet d'un fichier distinct de celui du texte et sont transmis dans le format d'origine du logiciel qui a permis de les créer, ainsi que dans un format vectoriel (PDF ou EPS).

Caractères : Jamais de gras souligné

Mise en page : Format A4, marge 2,5 cm de chaque côté.

Police : Times new roman, corps 12, interligne "continu" aussi bien dans le corps du texte que dans les citations. Passer une ligne entre 2 paragraphes - pour les citations et les intertitres, passer une ligne avant et une ligne après. Éviter de multiplier les subdivisions.

Intertitres

- Titre 1 : taille 13 ; Titre 2 : taille 12 ; Titre 3 : gras italique.
- Numérotation : chiffre arabe : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2., 2.1 ; 2.2, etc.

Citations

- Moins de 03 lignes, incorporées au texte entre « guillemets en italique ».
- Plus de 03 lignes, retrait 2cm à gauche « entre guillemets », interligne simple, caractère normal, taille 10.

Exemples : Retrait de 1 cm, numérotés, numéro entre accolades, texte « entre guillemets », références de l'extrait entre parenthèses, suivi de la page éventuellement, taille 11, interligne simple, caractère normal, taille 11 : [1] « exemple. » (Ouvrage, année de publication, page).

Mise en relief

- Titres d'ouvrages, de revues et de journaux en italiques.
- Titres d'articles, de poèmes et de chapitres entre guillemets.

Notes

- Numérotation consécutive du début à la fin de l'article.
- Toutes les notes de bas de page sont explicatives et non référentielles.

Références : Insérées directement à la fin de la citation auteur, année, page (Ex. Saussure, 2002 : 196).

Bibliographie

- Par ordre alphabétique d'auteurs.
- Modèle APA Style recommandé.

Écriture inclusive : Nous favorisons l'écriture inclusive à double conjonction : « lectrice et lecteur ».



Guidelines

Length of articles: 12 to 15 pages

- Articles must be provided in digital version in Word and Pdf format.
- The text, drawings, and graphs will be composed in body times 9 single-spaced, width 11cm.

Submission : 02 files at least

- The article itself, in an anonymous version, without cover page but with a title page including the title, the summary as well as 05 keywords separated by commas, in the language of the article. Propose at least one term corresponding to the scientific discipline in which the work falls. The list of References (30 maximum). For a literature or summary review, the bibliographic references will not exceed 150.
- The accompanying page with the following information:
 - Surname, First name of the author(s) in lower case, Function, University address, Personal address, Email: @.
 - Title of the article in lower case, body 14, bold, Times new roman (08 words maximum).
 - Abstract in French and/or English (500 words maximum).
 - Keywords in French and/or in English (05 keywords maximum).
 - Brief description of a maximum of 500 characters (spaces included) which highlights the impact and the innovative aspect of the article.
 - Short presentation (500 characters maximum including spaces) mentioning the research topics and recent publications of each of the authors.
 - Summary of 1000 characters maximum (spaces included) in French and in English showing the theme, the problem and the results of the contribution.
 - The keywords of the article in French and in English (5 maximum for each language).
- The graphics, although added to the body of the article as a reference, are the subject of a separate file from that of the text and are transmitted in the original format of the software which made it possible to create them, as well as only in vector format (PDF or EPS).

Characters: Never bold underlined

Format: A4 size, 2.5 cm margin on each side.

Font: Times new roman, size 12, "continuous" spacing both in the body of the text and in the quotations. Skip a line between 2 paragraphs - for quotes and intertitles, skip a line before and a line after. Avoid multiplying subdivisions.

Subtitles

- Title 1: size 13; Title 2: size 12; Heading 3: bold italic.
- Numbering: Arabic numerals: 1.; 1.1; 1.2; 2., 2.1; 2.2, etc

Quotations

- Less than 03 lines, embedded in text between “italicized quotes”.
- More than 03 lines, indent 2 cm on the left "in quotation marks", single line spacing, normal typeface, size 10.

Examples : Indent of 1 cm, numbered, number between braces, text “in quotes”, excerpt references in parentheses, followed by the page if necessary, size 11, single line spacing, normal typeface, size 11: [1] “ example. (Book, year of publication, page).

Presentation

- Titles of books, reviews and newspapers in italics.
- Titles of articles, poems and chapters in quotation marks.

Notes

- Consecutive numbering from the beginning to the end of the article.
- All footnotes are explanatory and not referential.

References: Inserted directly at the end of the author, year, page citation (Ex. Saussure, 2002: 196).

Bibliography/Sources

- In alphabetical order of authors.
- Recommended, APA Style model.

Inclusive writing: We promote inclusive writing with a double conjunction: “lectrice et lecteur”.

Déjà parus / Published

- 2022, Cinétismes n°1, varia, septembre 2022, (dir.) Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 271 pages, ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).
- 2023, Cinétismes n° 2, varia, février 2023, (dir.) Assanvo Amoikon Dihye, Fingoué Claude B., Lô Demba, Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).
- 2024, Cinétismes n° 3, varia, février 2024, (dir.) Harouna Dior, Oumarou El-Farouk Hamza, Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).



Open access / Accès libre
CinetismesEditeurs
URL: <https://www.revue-cinetismes.com/>

